

## De la prison avec sursis requise contre l'ex-égérie de Génération identitaire



Article rédigé par *20minutes.fr*, le 20 juin 2021

Source [20minutes.fr] L'étudiante toulousaine et un autre militant du groupuscule Génération identitaire, dissous depuis, étaient jugés pour avoir posté des vidéos de leurs patrouilles « antimigrants » dans les Pyrénées.

Quatre mois de prison avec sursis et 4.000 euros d'amende ont été requis ce mercredi à l'encontre de [Thaïs d'Escufon](#) et Jérémie Piano, deux ex-militants de [Génération identitaire](#), jugés pour avoir posté des vidéos de [l'opération « antimigrants »](#) menée avec leurs camarades le 20 janvier, dans les Pyrénées, à la frontière espagnole. Aucun des deux prévenus de s'est présenté à l'audience devant le tribunal correctionnel de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, l'une étant retenu par des obligations professionnelles, l'autre « sur une campagne électorale dans le Nord ».

L'étudiante toulousaine de 21 ans, Anne-Thaïs du Tertre d'Escœuffant de son vrai nom, était la porte-parole très médiatique de Génération identitaire jusqu'à sa dissolution début mars. Dans cette affaire, elle est poursuivie pour « injures publique ». Dans ses réquisitions, le procureur de République de Saint-Gaudens, Christophe Amunzateguy, a expliqué avoir retenu ce délit en raison de la vidéo postée sur YouTube par la militante. Il considère qu'elle a « stigmatisé » les migrants en affirmant qu'il était « scandaleux qu'un migrant puisse traverser la frontière », suggérant que cela constituait un danger.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

20/06/2021 06:00